

**Intervention de Roselyne BACHELOT-NARQUIN,  
Ministre de la Culture,  
Débat de politique générale de la 41<sup>e</sup> session de la  
Conférence générale de l'UNESCO  
*UNESCO (Paris) – Mercredi 10 novembre 2021***

---

Monsieur le Président de la Conférence générale,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Madame la Directrice générale,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Quel plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour rappeler les priorités de la France à l'UNESCO !

Avant toute chose, je souhaite, Madame la Directrice générale, vous féliciter pour votre réélection. Vous avez tracé la voie et vous avez su nous guider vers une UNESCO efficace, généreuse et fédératrice. Je tiens aussi à remercier chaleureusement l'ensemble de nos collègues des autres délégations pour le soutien qu'ils vous ont apporté. Ensemble, nous vous confions la tâche primordiale de porter les valeurs de 1945, et tout particulièrement, celles d'universalisme et de démocratie.

Je suis résolument convaincue que « la culture et l'éducation de tous » nous permettront d'atteindre l'idéal démocratique « de dignité, d'égalité, et de respect de la personne humaine » affirmé dans le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO. Avec cet idéal à l'esprit, je tiens à vous faire part de nos priorités.

Notre ambition pour l'UNESCO est d'**agir en ayant pleinement conscience de notre responsabilité**, dans tout le périmètre d'intervention de l'UNESCO.

En particulier, nous avons identifié les actions prioritaires suivantes pour les années à venir : **agir davantage pour la protection des droits des femmes et des filles, agir pour la liberté des médias et agir pour la protection du patrimoine.**

Agir en responsabilité signifie aussi soutenir sans relâche les professionnels de la culture, de la science et de l'éducation dans les zones en crise, en particulier en Afghanistan et au Liban.

Avoir conscience de notre responsabilité, c'est d'abord penser aux gens !

La France a aussi des priorités en matière de **protection du patrimoine**, constitutif de nos identités et de nos histoires.

La France souhaite tout d'abord renforcer ses actions pour empêcher les destructions intentionnelles du patrimoine culturel, bien trop fréquentes ces dernières années. A cette fin, nous devons nous interroger sur les lieux qui ne sont pas encore à l'ordre du jour mais où pourtant, patrimoine et libertés sont menacés.

La France appelle également au déploiement rapide d'une mission d'inventaire du patrimoine dans et autour du Karabakh, en accord avec toutes les parties concernées.

Nous souhaitons aussi poursuivre des actions de coopération pour préserver, restaurer, reconstruire. Emblématique de notre action patrimoniale et du succès de la co-présidence franco-japonaise, la France mène un travail exigeant à Angkor, pour le remontage du Mebon – je m'en réjouis particulièrement.

Parallèlement, nous souhaitons que l'UNESCO se dote d'une politique globale de lutte contre les dérèglements climatiques, dérèglements qui ont notamment un impact fort sur le patrimoine culturel.

Une autre priorité concerne la **lutte contre le trafic illicite de biens culturels**. Pour lutter contre ce fléau qui ne connaît pas de frontières et qui participe à financer le terrorisme, la France travaille à ce que l'ensemble des États membres de l'UNESCO signent et ratifient la Convention de 1970. Il nous revient en effet d'unir nos forces face aux réseaux de trafiquants, pour protéger nos biens, nos populations, nos systèmes démocratiques et civils, car c'est bien en réalité de cela qu'il s'agit.

Cette convention ne s'applique cependant pas à toutes les situations : elle ne peut s'appliquer à des faits antérieurs à 1970, ni à des situations tombant en dehors de son champ. D'autres approches sont possibles. Je pense ici aux restitutions des

26 œuvres constituant le trésor d'Abomey que la France a rendu hier au Bénin.

Par ailleurs, je n'oublie pas **la Convention de 2005 concernant la protection de la diversité des expressions culturelles**. La France souhaite la promouvoir et œuvrer pour sa ratification par un maximum de pays. Fiers d'avoir été élus, en mai 2021, au comité de la Convention, nous présenterons le mois prochain notre feuille de route nationale pour la mise en œuvre de cette Convention dans l'environnement numérique.

Enfin, la France souhaite agir pour une plus grande justice sociale grâce à un **meilleur accès à l'éducation partout dans le monde**. Le Président de la République et le ministre de l'Éducation l'ont rappelé ce matin.

Fortement engagée en faveur de l'Objectif de développement durable n°4, visant une éducation inclusive et de qualité pour tous, la France soutient résolument l'action de l'UNESCO en direction des jeunes filles, encore trop souvent négligées ou exclues du système scolaire.

En conclusion, je forme le vœu que l'ensemble de ces priorités enrichisse nos échanges et renforce notre coopération !

Madame la Directrice générale, pour avoir rendu aux Etats membres une UNESCO efficace, nous vous remercions, et nous vous souhaitons plein succès pour votre second mandat.